

Élections municipales du 5 novembre 2017 à Blainville

Sécurité et service

Blainville, le 17 octobre 2017

La sécurité des jeunes devrait être une priorité pour n'importe laquelle des administrations municipales et pourtant l'administration Perreault fait la sourde oreille à plusieurs demandes de parents très préoccupés.

Nous nous engageons donc à revoir la sécurité autour de toutes les écoles sur notre territoire et en particulier à celle de l'école des Ramilles qui est située sur une rue très passante, la rue Gilles Vigneault.

Il y a aussi celle de l'école Montessori qui est située sur la rue du Chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse. Cette école est tout près d'une entrée/sortie de l'autoroute 640 qui nécessite des trottoirs afin que les étudiants n'aient plus à marcher dans la rue. Faut-il attendre qu'il y ait un accident avant d'agir ?

Comme plusieurs le savent, le dossier de la garde en caserne était une de mes priorités en tant que capitaine pompier retraité. L'administration en place faisait la sourde oreille à cette demande et il aura fallu la mort d'un citoyen lors d'un incendie survenu le 15 janvier 2014 au 371 de la rue St-Paul pour qu'elle prenne conscience de l'importance d'un tel service en permanence.

Aujourd'hui, il est temps d'aller un peu plus loin en regardant la possibilité d'implanter le service de premier répondant. Mon beau-frère est décédé chez lui d'une crise cardiaque en 2013 et si ce service avait été en opération, il serait probablement encore vivant aujourd'hui.

Le transport en commun est de plus en plus utilisé, ce qui est une bonne chose. Afin d'accommoder les personnes qui prennent le train, nous regarderons la possibilité de doter les alentours de la gare d'un bâtiment de services pour procurer aux usagers un endroit où se protéger de la pluie, se réchauffer en hiver ainsi qu'avec tous les services de base que peut offrir un tel endroit.

Afin de maximiser l'accès à nos différents points de service tels que la bibliothèque, l'hôtel de ville, l'aréna et autres, nous regarderons la possibilité d'offrir un service de navette qui permettra à nos citoyens qui se déplacent à pied de pouvoir profiter pleinement de tous nos services. D'un trajet qui pourrait débuter avec un service sur la rue Plan Bouchard, de Curé Labelle jusqu'à la rue de la Mairie.

Si ce projet pilote fonctionne, nous verrons par la suite à l'étendre là où nous aurons de la demande de nos citoyens.